

**PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE TRAVAUX NEUFS
SUR LE RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC ET LA SIGNALISATION TRICOLEURE
MARCHE 03/ST/2023**

N° Prix	Désignation	Prix pour 1 année d'intervention HT	Prix TTC
C 1	<p>Forfait de maintenance annuelle pour l'ensemble des foyers lumineux communaux, Ce prix rémunère, au forfait, l'exploitation et la maintenance pendant 1 an dans les conditions prévues au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) des sources d'éclairage public ainsi que la signalisation tricolore et tous les éléments qui leurs sont associés pour qu'ils puissent remplir leurs fonctions, quelque soit le type de source. Vérification un fois pendant la durée du marché la première année, des mâts du terrain de foot et tennis. Le prix au forfait :</p>		
<p>Les prix C 1.1 à C 1.5 ci-dessous sont donnés à titre indicatif. Ils sont inclus dans le forfait annuel de maintenance ci-dessus. Il est toutefois demandé à chaque candidat de justifier la construction de son prix C 1 avec les prix C 1.1 à C 1.5</p>			
C 1.1	<p>Forfait annuel d'intervention préventive pour les foyers et les armoires de commandes, Ce prix rémunère, au forfait, pour les armoires, la maintenance préventive et systématique pour les armoires de commande conformément aux prescriptions du CCTP. Pour les armoires, le préventif comprend une inspection par an de vérification et nettoyage des armoires de commande. A l'issue de chaque tournée et inspection, un rapport de visite sera transmis aux services techniques dans un délais de 48 h où seront inscrits les éventuels défauts et interventions nécessaires au meilleur fonctionnement de nos installations d'éclairage. Le préventif comprend aussi la mise en sécurité en cas de risque pour les personnes. Il comprend aussi le maintien à jour au fur et à mesure d'une fiche signalétique pour chaque armoire comprenant : la traçabilité et liste des opérations déjà effectuées avec la date correspondante. Le prix au forfait :</p>		
C 1.2	<p>Forfait annuel pour les tournées des foyers lumineux ainsi que de la trignalisation tricolore Le correctif comprend 1 tournée diurne tous les 15 jours de tous les foyers lumineux ainsi que de la signalisation tricolore conformément au CCTP. A l'issue de chaque tournée et inspection, un rapport de visite sera transmis aux services technique dans un délai de 48 h. Le prix au forfait :</p>		
C 1.3	<p>Forfait annuel d'intervention corrective pour les foyers et les armoires de commandes, Ce prix rémunère, au forfait, pour les armoires, la maintenance corrective et systématique pour les armoires de commande conformément aux prescriptions du CCTP. Pour les foyers et signalisation tricolore, la maintenance corrective consiste à la remise en fonctionnement d'un foyer lumineux quelque soit sa défaillance. Elle comprend notamment la fourniture et la pose des lampes, amorces, condensateurs, ballast. Elle comprend la recherche de défaut et toute mesure nécessaire à la remise en service provisoire si besoin au moyen de matériel provisoire dans les délais contractuels du marché. Pour les armoires, la maintenance corrective consiste à la remise en fonctionnement d'une armoire de commande quelque soit sa défaillance. Elle comprend la recherche de défaut et toute mesure nécessaire à la remise en service provisoire si besoin au moyen de matériel provisoire dans les délais contractuels du marché. Le correctif comprend la mise à disposition d'un service d'astreinte 24h/24 et 7j/7 comprenant les moyens nécessaires, notamment un électricien avec nacelle et un chauffeur grutier avec camion grue et matériel de dépose de candélabre. Le correctif comprend aussi la mise en sécurité en cas de risque pour les personnes. Le prix comprend aussi la mission de chargé d'exploitation et de conseil telle que définie au CCTP Le prix au forfait :</p>		
C 1.4	Le réglage, deux fois par an, des commutateurs horaires en fonction des variations astronomiques. Les heures d'allumage et d'extinction des circuits seront déterminés à l'occasion de ces réglages par le maître d'œuvre		
C 1.5	Forfait pour le contrôle, une fois pour toute la durée du marché, de stabilité des mâts du terrain de foot et des terrains de tennis extérieurs. Cette vérification sera réalisée pendant la première année du contrat.		

Total HT pour 1 année d'intervention curative		<i>montants à reporter à l'acte d'engagement</i>
TVA %		
Total TTC pour 1 année d'intervention curative		

<p>Acceptée à COUPVRAY, le/...../.....</p> <p>pour la commune de COUPVRAY, le représentant du pouvoir adjudicateur,</p> <p>Thierry CERRI Maire de COUPVRAY</p>	<p>Faite à</p> <p>le/...../..... le candidat,</p> <p>.....</p> <p><i>nom et prénom du signataire</i></p> <p>.....</p> <p><i>cachet commercial et signature</i></p>
--	--